

POURQUOI UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION DES RISQUES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE?

Tout d'abord pour se mettre en conformité avec la loi sur le bien-être au travail, qui demande qu'une analyse des risques soit réalisée non seulement pour le personnel mais aussi pour certaines catégories d'étudiants, comme les stagiaires par exemple. En cas de non-respect de la réglementation, des sanctions civiles et surtout pénales peuvent menacer les dirigeants des établissements scolaires de tous réseaux, ainsi que ceux qui les secondent au sein de ces institutions.

Mais surtout pour mettre en place une gestion dynamique des risques permettant à la fois de diminuer les risques d'accidents et de maladies, mais aussi d'aboutir progressivement à une situation optimale assurant un meilleur fonctionnement de l'établissement et un meilleur bien-être du personnel et des élèves.

Enfin, tout élève deviendra un futur travailleur confronté à des risques professionnels différents selon le métier qu'il exercera. Il est par conséquent important de non seulement lui parler de ces risques, mais aussi de le faire participer pratiquement à la prévention de ceux-ci. Lui inculquer dès le plus jeune âge une culture de participation, de se prendre en charge tout en reconnaissant ses propres limites, lui permettre donc de devenir un véritable acteur de sa prévention et de celle de ses collègues, s'avère complémentaire à l'apprentissage de son métier et ne pourra que faciliter son passage vers sa future vie professionnelle.

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS L'ENSEIGNEMENT ?

La mise en place d'une réelle gestion dynamique des risques est rendue difficile dans l'enseignement notamment par les nombreux statuts des personnes présentes dans les établissements: les travailleurs (enseignants, personnel administratif, personnel technique), les étudiants (dans et autour des bâtiments scolaires et notamment dans les ateliers mécaniques, électriques, les salles de gymnastique, les plaines de jeux...), les stagiaires (étudiants sur plusieurs lieux de stage durant leur formation: hôpital, chantiers, ateliers...) ou encore d'autres personnes lors d'activités extrascolaires (parents, visiteurs...).

Les conseillers en prévention internes aux établissements scolaires, encore peu nombreux, sont souvent insuffisamment formés et cumulent cette fonction avec d'autres tâches qui leur laissent peu de temps pour accomplir correctement leur mission de conseiller auprès des responsables de l'établissement.

COMMENT Y PARVENIR?

La stratégie **SOBANE** de gestion des risques professionnels a été développée pour vous aider à mettre en place une gestion dynamique et efficace des risques. Elle comporte quatre niveaux (dépistage (**S**creening), **O**bservation, **A**nalyse, **E**xpertise) d'intervention permettant d'avoir une démarche structurée faisant intervenir les moyens et les compétences nécessaires en fonction de la complexité des problèmes rencontrés. Aux premiers niveaux, elle se base, par une approche participative, sur la connaissance de la situation de travail des travailleurs pour les faire réfléchir aux problèmes vécus et aux solutions envisagées pour améliorer la situation.

Le guide **Déparis** permet le **Dépistage participatif des risques** et correspond au niveau "Dépistage" de la stratégie SOBANE. Ce dossier contient tous les documents utiles à la mise en œuvre de ce niveau Dépistage et à l'utilisation du guide Déparis dans votre établissement.



SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
rue Ernest Blerot 1 - 1070 Bruxelles
www.emploi.belgique.be



Ce document a pu être réalisé grâce
à l'appui de l'Union européenne
Fonds social européen